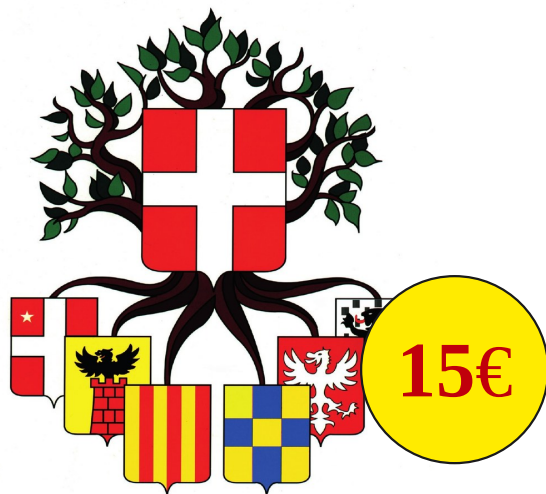


Gabela do sal (gabelles du sel) — 1561 a 1569

1/2

Exemplo: Gabela do sal (gabelle du sel) — Lullin

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE



GABELLE DU SEL

LULLIN

<https://www.cgsavoie.fr>

GABELLE DU SEL

ORIGINE

Le mot GABELLE (du bas latin gabalum/gabalum : tribut), primitivement appliqué à des impôts divers (gabelle de vins, de draps ...), va s'associer principalement à celui du sel.

HISTOIRE

Cet impôt existe dès Louis IX (Saint-Louis 1215-1270), fils de Louis VIII et de Blanche de Castille.

Par son ordonnance du 20 mars 1342, Philippe VI de Valois (1293-1350), fils de Charles de Valois et de Marguerite de Sicile, fait de la vente du sel un monopole au profit du Trésor. Son règne connaît une dure crise économique consécutive à la guerre de Cent Ans et à la grande peste de 1347. C'est à l'issue de ces difficultés qu'en 1346 il réunit les états généraux et ordonne l'impôt du sel.

La gabelle évoluera suivant le temps et restera probablement, parmi d'autres impôts indirects, le plus lourd et le plus impopulaire.

- Sous Jean II le Bon (1319-1364), fils de Philippe de Valois à qui il succède en 1350, elle est de 6 deniers.
- Sous Charles le Sage (1337-1380), fils aîné du Roi Jean, régent durant la captivité de son père (1356-1360) en Angleterre, et possesseur de la couronne en 1364, elle est établie à perpétuité et s'élève alors à 8 deniers.
- Sous Louis XI (1423-1483), fils aîné de Charles VII et de Marie d'Anjou, monté sur le trône en 1461, et sous Charles VIII (1470-1498), son fils, elle est portée à 12 deniers.
- Sous François 1^{er} (né en 1494, règne 1515-1547), elle ne cesse d'augmenter (21 livres par muid¹).
- Sous Louis XIV, la contrebande du sel se classe au nombre des crimes.

¹ muid : mesure ancienne de capacité usitée pour les solides et les liquides. Ce n'était pas un vaisseau d'une capacité déterminée mais une mesure idéale formée de plusieurs autres mesures réelles et qui n'était employée que pour éviter des nombres considérables. A Paris, le muid pour tous les grains était composé de 12 setiers. Le muid de charbon de bois contenait 20 mines, sacs ou charges. Le muid de plâtre était de 36 sacs à deux boisseaux et demi chacun. Le muid de vin, à Paris toujours, contenait 288 pintes ou 2.6 hl. Le muid du Bas-Languedoc était de 675 bouteilles. (M. LECHATRE – Vol. 2 – P. 791).

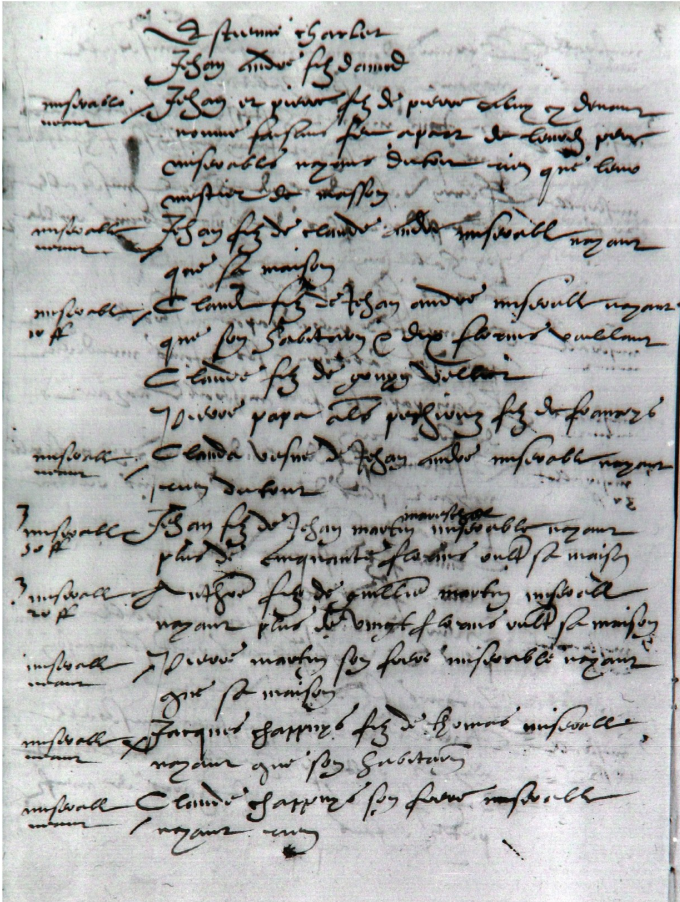
Gabela do sal (gabelles du sel) — 1561 a 1569

2/2

Exemplo: Gabela do sal (gabelle du sel) — Lullin

miserable neant	Bernard DAGUIN (et) son frere miserable nayant que son habita(tion)
miserable neant	La Jane MEYNET hostesse miserable naia(n)t que sa maison et Jehan VEYSIN (barré) Claude CUSIN son filz dit FLORENT
miserable 20 ff	Genon vesse de Claude CHADAL miserable ne possedant plus de vingt florins oultre son habita(tion)
	Jacques filz de Pierre ANDRE
miserable neant	Aymoz filz de Pierre PAPA miserable nayant que son habita(tion) (et) ses enfants mendient
miserable neant	Jehan PAPA son frere miserable nayant de tout rien
miserable 30 ff	Estienne filz de Claude GUEYDON miserable nayant plus de trente florins oultre son habita(tion)
	Claude filz dEstienne VELLIET Claude filz de Claude VELLIET
miserable 20 ff	Henry VELLIET son frere miserable nayant plus de vingt florins out(re) sa maison
	Jacques filz dAymoz VELLIET
miserable 10 ff	Guilli(em)e VELLIET son frere miserable nayant oultre son habita(tion) vaillant dix florins et est charge de neufz petitz enfants

Gabelle - Lullin - 2023



CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE - <https://www.cgsavoie.fr>

Exemplo: Cahier n° 1 — 1982



- 11 -

LES ORIGINES

ORIGINE PRESUMÉE SARRASINE DE LA FAMILLE BRUNIER

D'après le "Dictionnaire étymologique des noms de familles", le patronyme "BRUNIER" serait le vieux mot français qualifiant une personne brune de couleur de peau et non de la seule teinte des cheveux.

Dès la fin du XV^{ème} siècle, est apparue la graphie "BURNIER", reflet de la prononciation "patoise" savoyarde, c'est donc une simple métathèse. L'explication qui tend à faire de "BURNIER" une contraction de "BURONNIER", habitant des "Burons" d'Auvergne et Forez, est à proscrire.

Il y a bien eu des "BRUNIER" en Auvergne et Forez, mais ils semblent venus de Savoie à la suite des alliances matrimoniales du XIV^{ème} siècle, entre les maisons comtales de Genève et d'Auvergne.

Le plus ancien document où apparaît le nom de "BRUNIER" est une charte datée du 8 Août 1099 (?) par laquelle un nommé "BRUNIER", forgeron ou taillandier à Saint-Jean-d'Albigny (aujourd'hui Saint-Jean-de-la-Porte, près de Saint-Pierre-d'Albigny, Savoie) relâche des dîmes en faveur des religieux bénédictins de Saint-André-le-Bas dont relevait le prieuré de Saint-Philippe-de-la-Porte.

Le seul fait de posséder des dîmes révèle la qualité noble de cet ancêtre; son état de forgeron permet de supposer qu'il fabriquait des armes. Or, aux X^{ème} et XI^{ème} siècles, seuls les nobles pouvaient porter ou fabriquer les armes.

Ces deux points étant acquis, le premier "BRUNIER" avait la peau foncée et forgeait les armes; on pourrait pratiquement affirmer qu'il était de souche sarrasine. En effet, les sarrasins, débarqués en Provence dès 838, remontèrent la vallée du Rhône, en pillant et incendiant tout sur leur passage. Mais bientôt, ils furent battus puis refoulés et n'eurent d'autre alternative pour échapper à l'extermination que rejoindre la mer ou s'enfermer dans les montagnes.

En particulier, signalés en 906 à Saint-Pierre d'Albigny, ils se retranchèrent dans le quadrilatère des Bauges comme dans une forteresse naturelle et en verrouillèrent les cols d'accès; ils s'y maintinrent plusieurs siècles en s'assimilant progressivement à la population locale. Ils s'étaient réservés la fabrication des armes qui leur permettaient de se défendre. On remarquera que le village de Saint Jean, précité, se trouve bien sur le versant sud du massif des Bauges, dans la vallée de l'Isère.

Cette vocation de "PORTIER" se retrouvera au XIII^{ème} siècle parmi les descendants des "BRUNIER", certains seront gardiens du pont-à-péage d'Alby-sur-Chéran (Haute-Savoie).

Note

Un traité signé par Béranger, marquis d'Italie, autorisait les sarrasins à encaisser le prix des péages moyennant qu'ils garderaient et entretiendraient les passages.

Exemplo: Cahier n° 1 — 1982

- 21 -

armes des nobles BRUNIER,
damoiseau d'Alby (Albanais)

- 124 -

3EME RAMEAU FIXE A LA BIOLLE

Ce rameau habite le village de Savigny depuis plus de 150 ans.

Joseph BURNIER, propriétaire à La Biolle et Marie PACCORET ont trois enfants:

XXII-ter-1- Joseph-Françoise, dite "Josette" BURNIER, née le 26 juillet 1827 à La Biolle, y meurt le 31 janvier 1832.

2- Joseph-Valentin BURNIER, né le 8 mai 1830 à La Biolle, mort le 26 mai 1906 à La Biolle, cultivateur à Savigny, épouse le 15 février 1859 à La Biolle, Joséphine, fille de Jacques MANDRAY, native de La Biolle qui lui donne quatre enfants qui suivent;

3- Hugues-Magdelain BURNIER, né le 13 novembre 1833 à La Biolle, mort le 6 avril 1870 à La Biolle, cultivateur à Savigny, épouse le 1er avril 1856 à La Biolle, Marie, fille de Bernard VITTET, native de La Biolle, qui lui donne six enfants qui suivront;

XXIII-1- Pierre BURNIER, né le 18 octobre 1859 à La Biolle, mort le 12 février 1929 à La Biolle, cultivateur à Savigny, épouse successivement : 1/ Le 19 septembre 1899 à La Biolle, Françoise, fille de Joseph DUMOLLARD, née le 1er septembre 1867 à La Biolle, décédée le 16 janvier 1900 à La Biolle; 2/ le 20 octobre 1906 à Chainaz, Joséphine, fille de Joseph CHABERT, née le 26 décembre 1870 à Chainaz, décédée le 17 juin 1965 à La Biolle, dont deux filles :

XXIV-B-1- Jeanne-Marie BURNIER, née le 26 janvier 1910 à La Biolle, s'y marie le 2 mars 1935 avec Lucien-Joseph SAVIGNY, cultivateur à La Biolle;

2- Anna-Florence BURNIER, née le 27 janvier 1913 à La Biolle, s'y marie le 25 janvier 1936 avec François-Ernest PERNOUD, cultivateur à La Biolle.

2- Françoise BURNIER, née le 2 janvier 1862 à La Biolle, s'y marie le 24 avril 1895 avec Jean-Claude SYLVESTRE, boulanger au Bourget-du-Lac, et meurt le 29 juin 1947 à Chambéry.

3- Joséphine BURNIER, née le 24 juillet 1864 à La Biolle, cuisinière à Aix, épouse le 6 mai 1893 à La Biolle, Louis GIROD, cultivateur, et meurt le 11 septembre 1928 à La Biolle.

4- Annette BURNIER, née le 22 juillet 1867 à La Biolle, s'y marie le 23 novembre 1905 avec François CALLOUD, cultivateur, et meurt le 3 août 1934 à Aix-les-Bains.

XXIII-bis-1- Joseph-Marie BURNIER, né le 9 février 1857 à La Biolle, y meurt le 11 février.

2- Joséphine BURNIER, née le 15 janvier 1858 à La Biolle, y meurt célibataire le 18 octobre 1905.

3- Mariette BURNIER, née le 19 janvier 1860 à La Biolle, y meurt célibataire, le 24 septembre 1924.

4- Joseph BURNIER, né le 24 août 1861 à La Biolle, mort le 17 juin 1941 à La Biolle, cultivateur à Savigny, épouse successivement : 1/ Marie DUPERRIEUX 2/ Marie-Agnès-Louise, fille de Pascal PACCAUD, née le 14 janvier 1870 à Azincourt (Pas-de-Calais), décédée le 31 janvier 1913 à La Biolle, dont deux enfants qui suivent;

5- Françoise BURNIER, née le 8 janvier 1866 à La Biolle, y meurt, célibataire, le 4 février 1938.

6- Jean BURNIER, né le 19 mars 1870 à La Biolle, y meurt le 15 avril suivant.

CAHIERS SAVOYARDS DE GENEALOGIE — Resumo dos tomos

Tomo 1 (1982)

História genealógica da família BRUNIER

1. Origem presumida.
2. Os nobres.
3. A dispersão, a emigração.
4. Os burgueses.
5. Algumas biografias.
6. Estudo sociológico.

- I - Uma família de fidalgos no Albanais (Genevois).
- II - Os nobres BRUNIER de LARNAGE, descendentes dos nobres BRUNIER de Alby.
- III - Os BRUNIER de Avignon e do Bas-Languedoc.
- IV - Os BRUNIER-FONTANEL do Bas-Faucigny.
- V - Os BRUNIER, tabeliães, magistrados e burgueses de Annecy.
- VI - Os BURNIER de MINJOD em Quintal e Annecy (Genevois).
- VII - Outros nobres BRUNIER, ramos que não puderam ser vinculados.
- VIII - Os BURNIER burgueses de Lutry (Pays de Vaud, Suíça).
- IX - Os BRUNIER-RUYDOZ em Queige, Albertville e Monthion (Tarentaise).
- X - Os BRUNIER em Moûtiers e Séez, castelões de La Val d'Isère (Tarentaise).

Tomo 2 (1983)

7. Os BRUNIER no recenseamento de 1561 para a gabela do sal.

- XI - Os BURNIER burgueses de Rumilly (Albanais - Genevois).
- XII - Os BRUNIER burgueses de Aiguebelle (Maurienne).
- XIII - Os BRUNIER-COLLET das Bauges (Savoie propre).
- XIV - Os BURNIER de Le Bourget (Savoie propre).
- XV - Os BRUNIER de Basse-Maurienne (1).
- XVI - Os BRUNIER de Sévrier (Genevois).
- XVII - Os BRUNIER da Tarentaise.
8. Os nobres de CHARANSONNAY, ancestrais das famílias atuais CHARANSONNET, CHALANSONNET, CHALANSONNEX & SALLANSONNET.

Tomo 3 (1984)

- XVIII - Os BRUNIER de Cusy (Albanais-genevois).
- XIX - Os BRUNIER-COPPET das Bauges (Savoie propre).
- XX - Os BRUNIER-COULIN em Queige (Beaufortain).
- XXI - Os BRUNIER de Les Urtières (Maurienne).
- XXII - Os BRUNIER de Basse-Maurienne (11).
- XXIII. Os BURNIER de Entremont (Genevois).
- XXIV - Os BURNIER-DÉCHON de Cordon (Haut-Faucigny).
- XXV - Os BURNIER-MARMILLAZ de Cordon (Haut-Faucigny).
- XXVI - Os BURNIER de Thorens (Genevois).

- XXVII - Os BURNIER de Cordon (Haut-Faucigny).

9. A Família VULLIERME em St-Pierre de Soucy & Passin (Valromey).

Tomo 4 (1985)

- XXVIII. Os BURNIER-FRAMBORET (Faucigny).
- XXIX. Os BURNIER da Vallée d'Aulps (Chablais) (I).
- XXX. Os BURNIER da Vallée d'Aulps (Chablais) (II).
- XXXI. Os BURNIER burgueses de Samoëns (Faucigny).
- XXXII. Os BURNIER burgueses de Bonneville (Faucigny).
- XXXIII. Outros BURNIER do Haut-Faucigny.
- XXXIV. Os BRUNIER do Beaufortain.
- XXXV. Os BRUNIER-COLLET do Beaufortain.
- XXXVI. Os BRUNIER-POUPELLOZ em Queige (Beaufortain) e Rognaix (Tarentaise).
- XXXVII. Os BRUNIER-BAUDARET em Queige e Marthod (Tarentaise).
- XXXVIII. Os BURNIER de Rumilly (Albanais-Genevois).
- XXXIX Os BRUNIER de Sillingy (Genevois).
- 10 - A Família CHARVET de Cusy (Albanais-Genevois).
- 11 - A Família MÉTRAL-BARDOLLET de Saint-Jean de Tholome (Faucigny).
- 12 - Os nobres de CHESNAY no Faucigny.

CAHIERS SAVOYARDS DE GENEALOGIE — Resumo dos tomos

Tomo 5 (1986)

- XL - Os BURNIER de Reignier (Bas-Faucigny).
- XLI - Os BURNIER de Étaux (ou Éteaux) (Genevois).
- XLII - Os BURNIER de Pers (Bas-Faucigny).
- XLIII - Os BURNIER da Vallée d'Aulps (Chablais) (III).
- XLIV - Os BRUNIER de Cohennoz (Beaufortain).
- XLV - Outros BRUNIER das Bauges (Savoie propre).
- XLVI - Outros BRUNIER do Genevois.
- XLVII - Os BRUNIER burgueses de Tournon (Combe de Savoie propre).
- XLVIII - Os BRUNIER da Vallée d'Aoste.
- 13 - A Família DUFURNET de Annecy le Vieux (Genevois).
- 14 - A Família VULLIERME de Novalaise (Petit-Bugey).

TOMO 6 (1988)

- XLIX & L - Os BRUNIER dos Países Baixos.
- LI - Os BRUNIER do Mecklembourg (Alemanha).
- LII - Os BURNIER do Brasil, descendentes dos BURNIER-FONTANEL.
- LIII - Os BRUNIER do Décanat de Savoie (Chambéry. diocese de Grenoble).
- LIV - Os BRUNIER do Petit-Bugey.
- 15 - Os nobres de BRACORENS no Genevois.
- 16 - A Família CARRIER (Bauges-Savoie propre).

- 17 - Os nobres de la CHARNEE (Bauges-Savoie propre).
- 18 - A Família CURIAL (Combe de Savoie propre).
- 19 - A Família DEREYMEZ (Pays de Seyssel. Ain e Savoie-Nord).
- 20 - A Família GRUFFAT (Albanais-Genevois) (1ª parte).

Tomo 7 (1991)

- LV - Os BRUNIER do Bugey (1).
- 21 - A Família CARLIOZ (Albanais-Genevois) complementos e retificações.
- 22 - A Família DELACONNAY (Albanais-Genevois).
- 23 - Genealogia e biografias da Família AUDE (Maurienne, Genevois...).

Tomo 8 (1992)

- 24 - A Família CHAMEY.
- 25 - As Famílias GRUFFAT / Z (2ª e 3ª parte).
- 26 - As Famílias BERTHOD.
- 27 - A Família RIGOT.
- 28 - As Famílias FELIZAT / Z.

Tomo 9 (1993)

- 29 - A família D'ALBERT De La FONTAINE.
- 30 - As famílias GRUFFAT/Z (4ª parte).
- 32 - As famílias LATHUILLE.
- A Família CARLIOZ de Sion (complementos)
- LII - Os BURNIER do Brasil, descendentes dos BURNIER-FONTANEL.

- LIII - Os BRUNIER do Décanat de Savoie (Chambéry. diocese de Grenoble).
- LIV - Os BRUNIER do Petit-Bugey.
- Os BRUNIER da Auvergne
- Os BRUNIER do Lyonnais
- Os BURNIER da Vallée d'Azergues
- Os BRUNIER do Dauphiné

Tomo 10 (1994)

- LVI - Os BRUNIER do Bugey (II)
- LVII - Os BRUNIER da vallée de l'Yonne
- LVIII - Os BRUNIER da Normandie
- LIX - Os BRUNIER da Brie
- LX - Os BRUNIER da Lorraine
- LXI - Os BRUNIER do Valentinois
- LXII - Os BRUNIER do Bas Poitou (Vendée)
- LXIII - Os BRUNIER de Rossinière (Canton de Vaud)
- Retificações e complementos de todos os tomos anteriores.

TOMO 11 (1995)

- Genealogias de diversas famílias de origem saboiana
- BLANC
- BOUVARD
- BUTTIN
- CARRIER
- CHATENOUD
- DELUERMOZ
- GARCIN
- PERROUD

Capitação espanhola (capitations espagnoles) — 1743 e 1745

1/2

Exemplo: Capitação espanhola (capitation espagnole) 1743 — Messery

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE

Antenne du Chablais



15€

CAPITATION ESPAGNOLE

MESSERY

<https://www.cgsavoie.org>*Capitation Espagnole*

1743

*Rollé es des fait de tous les Barreniers habitans
De la Paroisse de Messery de la paroisse de
Claude françois givés à la Paroisse de
Claude françois givés à la Paroisse de
Claude françois givés à la Paroisse de
Claude françois givés à la Paroisse de*

MESSERY

3

Capitação espanhola (capitations espagnoles) — 1743 e 1745

Exemplo: Capitação espanhola (capitation espagnole) 1743 — Messery

Capitation Espagnole 1743		Messery		
Messery N° 34		Rôle et état de tous les particuliers habitants de la Paroisse de Messery à l'assistance de Claude François Girod et de Pierre Antoine Servage conseillers suivant l'ordre des délégués de la ville de Chambéry du 8 août 1743		
Nom des particuliers	Nom de l'emploi dans la famille	Age	Etat et condition	taxe par mois livre sol
QUITELY Charles	Chef de famille	60 ans	laboureur	0,09
LACROIX Françoise	sa femme	30 ans		0,09
XXX Marguerite	filie d'un mendiant	17 ans		0
QUITELY Jeanne (veuve de Nicolas BENE)	Chef de famille	60 ans		0,09
QUITELY Guillaume	Chef de famille	50 ans	Laboureur	0,09
CHAUDET Michelle	Sa femme	40 ans		0,09
QUITELY Joseph	Son fils	6 ans		
QUITELY Pierre dit Pralet	Chef de famille	60 ans	Laboureur	0,09
BOCCARD Estiennez	Sa femme	50 ans		0,09
QUITELY Bernard Mandelon	Chef de famille	30 ans	Laboureur	0,09
BALLY Francon	Sa femme	30 ans		0,09
QUITELY Nicolas	Son fils	5 ans		
QUITELY Joseph	Autre fils	2 ans		
SERVAGE Urbain	Son valet	24 ans		0,09
QUITELY Pierre feu Pierre	Chef de famille	40 ans	Laboureur	0,09
SIECARD Françoise	Sa femme	40 ans		0,09

Capitation Espagnole 1743		Messery		
Messery N° 34		Rôle et état de tous les particuliers habitants de la Paroisse de Messery à l'assistance de Claude François Girod et de Pierre Antoine Servage conseillers suivant l'ordre des délégués de la ville de Chambéry du 8 août 1743		
Noms	Professions	Age	Etat	Total
Quitely Charles	laboureur	60	0,09	2 0 18
Lacroix Françoise	sa femme	30	0,09	
Marguerite	filie d'un mendiant	17		
Quitely Jeanne	veuve de Nicolas Bene	60	0,09	3 0 9
Quitely Guillaume	laboureur	50	0,09	2 0 18
Chaudet Michelle	sa femme	40	0,09	
Joseph	son fils	6		
Quitely Pierre dit Pralet	laboureur	60	0,09	2 0 18
Boccard Estiennez	sa femme	50	0,09	
Quitely Bernard	laboureur	30	0,09	1 5
Bally Francon	sa femme	30	0,09	
Quitely Nicolas	son fils	5		
Quitely Joseph	autre fils	2		
Servage Urbain	son valet	24	0,09	2 0 18
Quitely Pierre feu Pierre	laboureur	40	0,09	
Siecard Françoise	sa femme	40	0,09	3 5 8

“Les Rameaux”, nossa revista

1/2

Exemplo: n° 106 — março de 2026



HENRI BAUD 1912-1997



10

Henri BAUD est né le 31 décembre 1912 à Cluses et décédé le 5 avril 1997 à Thonon les Bains.

A l'âge de 5 ans, il perd son père, Achille BAUD, qui décède le 26 Juillet 1917 alors qu'il a déjà perdu sa maman Clarisse DUFOUR le 31 mars de la même année. Deuils dont il ne se remettra jamais.

Recueilli par une tante dépourvue de toute tendresse il va vivre des années très difficiles avant de rentrer au pensionnat à l'âge de 9 ans à Rumilly.

Après une scolarité brillante, il va étudier le droit à Grenoble puis les lettres classiques, latin, grec à Paris. En 1937 il obtient son Diplôme d'Études Supérieures de Lettres et prépare l'agrégation lorsque en 1938 son état de santé se dégrade, ce qui va le conduire au Plateau d'Assy où il subira une lourde opération.

En 1936, il a épousé Andrée PERROUD dont il aura 4 enfants. C'est à Saint Gervais, ville natale de son épouse, qu'il va poursuivre sa convalescence tout en donnant des cours dans une école privée.

Le 18 juin 1940 il entendra l'appel du Général de GAULLE et entrera dans la résistance au sein de l'Armée Secrète de Haute Savoie, fondée par un officier du 27^{ème} BCA, Jean VALETTE d'OSIA, qui lui confiera la responsabilité du canton de Saint Gervais. Il y organisera plusieurs maquis, regroupant beaucoup de jeunes gens, des réfractaires au STO, qui arrivent de partout et seront installés dans des chalets d'alpage.

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE – <https://www.cgsavoie.fr>

“Les Rameaux”, nossa revista

2/2

Exemplo: n° 106 — março de 2026

IX - BAUD

Branche de Neuvicelle. Rameau à Thonon.

« D'or à l'étoile de gueules accompagnée de 3 (let.) et d'un cœur en pointe de même »



roses mal ordonnées (1637).

II - BAUD

Familles du Genevois.
Annecy, Rumilly, etc...

« D'azur vêtu d'argent à l'étoile de seize rais d'or en abîme »

Devise: SIC VIRTUS IN ARDUIS

Blason conféré à noble Pierre Baud, secrétaire à la Grande Chancellerie par lettres patentes du 8 fév. 1669. Consignation 1687, t. 9, arch. Tassin.

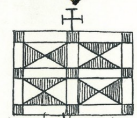
Annuaire et Nob. de Savoie, t. VI, p. 117. Blanche V. p. 117. (1552)

I - BAUD

Armoiries d'élection de S. E. Monseigneur Joseph Baud, né à Bellevaux en 1890, évêque de Rodolphe, puis de Neuchâtel, aux évêques.

« Cartelle: au 1^{er} d'argent à 2 sapins de sinople sur 2 monts de même (Bellevaux); au 2^e et 3^e d'or deux monnaies de 10 francs (Bellevaux) et JF (des Missionnaires de S. François de Sales: Jésus, Marie, Joseph, François); au 4^e d'argent à 2 palmiers de sinople sur une mer agitée d'azur et de sinople (Bellevaux) tout de gueules à la croix d'argent (Savoie) »

Devise: DIRIGERE ET SANCTIFICARE



18

BAUD

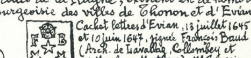
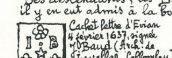
Famille originaire de Morzine, XV^e siècle.

« D'or à la fasces d'azur chargées de trois étoiles d'argent, accompagnée d'une croix de gueules au chef et d'un cœur de même en pointe »

Issus du notaire Jacques Baud (dont le sigillet notarial servit aussi de cachet, voir IV ci-après). Ses descendants, les Baud de la Plagne, existent en de nombreuses branches à Morzine, il y en eut aussi à la bourgeoisie des villes de Thonon et d'Évian.

Cachet de l'abbé Baud, évêque de Genève, 1714. (Arch. de l'abbaye de Saint-Gervais, Morzine). N° 106 Baud (Morzine, 1714). N° 106 Baud (Morzine, 1714).

Voir ci-dessus, n° IX, branche des Baud, de Neuvicelle.



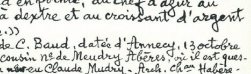
X - BAUD

Branches des Habères et d'Annecy

« D'or au cœur de gueules soutenant un oiseau d'azur et trois étoiles du second en pointe, au chef d'azur au soleil d'or à dextre et au croissant d'argent à senestre »

C. Baud, d'Annecy, 13 octobre 1634, à son cousin N. de Meudry, évêque de Genève. (Arch. de l'abbaye de Saint-Gervais, Morzine). N° 106 Baud (Morzine, 1634). N° 106 Baud (Morzine, 1634).

Cachet de 1674 (M. de la Roche, Chablais).

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE - <https://www.cgsavoie.fr>ARBRE GÉNÉALOGIQUE
D'ASCENDANCE DE
5 GÉNÉRATIONS.

8 - BAUD
Marie Augustin
Négociant à Cluses
° 3 sep 1845
Châtillon sur Cluses
† 26 sep 1932
Cluses

4 - BAUD
Félix Achille
Négociant en gros
° 26 juillet 1874
Châtillon sur Cluses
† 26 juillet 1917
Cluses

x 11 avr 1872 - La Rivière-En-...
9 - DELEMONTE
Louise Philomène
Négociante à Cluses
° 14 mars 1846
La Rivière-En-verse
† 4 nov 1919
Cluses

2
BAUD
Henri Louis Félix
sous-Préfet
Naissance: 31 décembre 1912
Cluses
Décès: 5 avril 1997
Thonon-les-Bains

10 - DUFOUR
Alfred
Mouleur
° 1er nov 1856
Tignes
† 15 nov 1913
Saint-Gervais-les-Bains

x 27 avr 1907 - Saint-Gervais-le-...
5 - DUFOUR
Clarisse Josephine
Ménagère
° 6 avr 1886
Saint-Gervais-les-Bains
† 21 mars 1917
Cluses

x 15 mai 1879 - Saint-Gervais-le-...
11 - PISSARD
Françoise Caroline
Hôtelière
° 26 oct 1849
Saint-Gervais-les-Bains
† 20 oct 1928
Saint-Gervais-les-Bains

16 - BAUD
Pierre
Laboureur Propriétaire
° 2 fruc an XII
Châtillon sur Cluses
† 8 mai 1847
Châtillon sur Cluses

x 3 fév 1836 - Châtillon sur...
17 - METRAL
Adélaïde
Ménagère
° 1815
Châtillon sur Cluses
† 7 août 1889
Châtillon sur Cluses

18 - DELEMONTE
Joseph
Cultivateur
° 6 juin 1821
La Rivière-En-verse
† 5 avr 1886
La Rivière-En-verse

x 7 sep 1842 - Morillon
19 - ANTHOINE
Henriette
Ménagère
° 5 jan 1815
Morillon
† 30 août 1862
La Rivière-En-verse

20 - DUFOUR
Jacques Joseph
Cultivateur
° 1er jan 1828
Collonges
† 26 juin 1895
Saint-Gervais-les-Bains

x 28 fév 1854 - Sallanches
21 - PAYRAUD
Madeleine
Ménagère
° 7 fév 1829
Sallanches
† 21 jan 1895
Saint-Gervais-les-Bains

22 - PISSARD
Jacques Marie
Cultivateur
° 13 août 1813
Passy
† 10 juil 1888
Saint-Gervais-les-Bains

x 8 mai 1849 - Saint-Gerv...
23 - BESSAT
Alexandrine
Domagère
° 20 déc 1823
Domagère
† 17 oct 1857
Saint-Gervais-les-Bains

22 - BAUD
Claude
° 15/1776 - Châtillon sur...
† 29/1846 - Châtillon sur...
33 - GEROUDET
Marie Joseph
° 5/11/1778 - Châtillon sur...
† 26/11/1851 - Châtillon su...

x 17/1797 - Châtillon sur Cluses
34 - METRAL
Augustin
° 20/1783 - Châtillon sur...
† 31/12/1852 - Châtillon sur...
35 - NOBLE
Joseph
° ~ 1790 - Châtillon sur Cl...
† 10/8/1818 - Châtillon su...

x 20/1810 - Thoiry
36 - DELEMONTE
Jean François
° 15/4/1786 - La Rivière-En-...
† 12/8/1855 - La Rivière-En-...
37 - GIROD
Pernette
° 24/3/1790 - Thoiry
† 17/4/1859 - La Rivière-...

x 12/10/1786 - Morillon
38 - ANTHOINE
François Joseph
° 31/12/1763 - Morillon
† 27/8/1852 - Morillon
39 - DENARIE
Claudine Françoise
° 14/1/1779 - Morillon
† 16/8/1853 - Morillon

x 15/3/1825 - Bore-en-Chablais
40 - DUFOUR
Pierre
° 25/8/1788 - Collonges
† 19/4/1875 - Sallanches
41 - FAYRE
Louise
° 19/5/an XI - Bore-en-Ch...
† 27/8/1853 - Sallanches

x 13/3/1811 - Sallanches
42 - PAYRAUD
Alexis
° 17/10/1786 - Sallanches
† 9/3/1853 - Sallanches
43 - MARIN
Jeanne Marie
° 17/5/1767 - Sallanches
† 7/5/1844 - Sallanches

x 10/12/1798 - Passy
44 - PISSARD
Joseph Marie
° 15/4/1773 - Passy
† 15/4/1841 - Passy
45 - COHENDET
Marie Geneviève
° 23/1/1777 - Saint-Gervai...
† 24/7/1834 - Saint-Gervai...

x 18/4/1810 - Domagère
46 - BESSAT
Jean Simon
° ~ 1770 - Saint-Gervais-les...
† 14/1/1857 - Saint-Gervai...
47 - GONTARD
Marie Josette
° 29/5/1792 - Saint-Gervai...
† 30/5/1850 - Saint-Gervai...

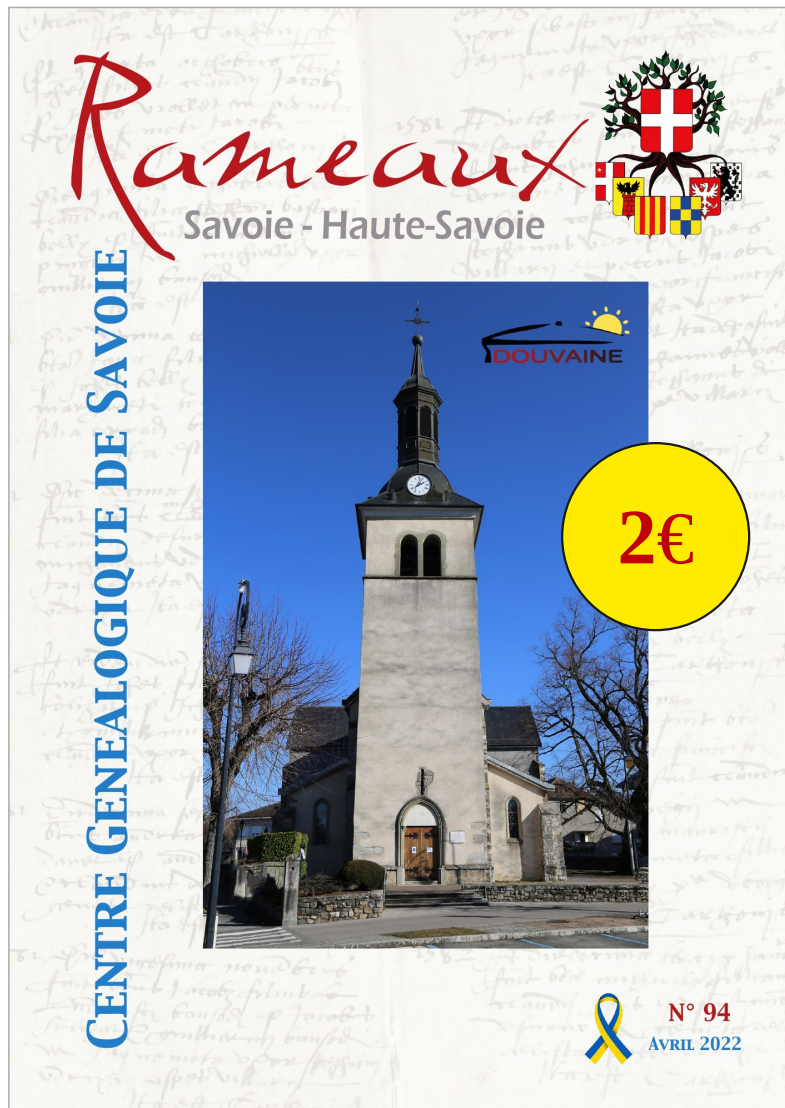
19

Rameaux n° 106 - mars 2026

“Les Rameaux”, nossa revista

1/2

Exemplo: n° 94 — abril de 2022



Général André DEVIGNY 1916 - 1999

André DEVIGNY est né le 25 mai 1916 à Habère-Lullin en Haute-Savoie dans une famille d'agriculteurs et de militaires.

Élève pupille de la Nation à l'École Normale d'Instituteurs de Bonneville, il entre ensuite à l'École d'Officiers de Saint-Maixent, dans la promotion Weygand, et en sort, à la veille de la guerre, avec le grade de sous-lieutenant.

Officier au 5ème Régiment de Tirailleurs Marocains (5ème RTM), il est affecté en première ligne en Lorraine; en décembre 1939, il mène à la baïonnette une contre-attaque de sa section dans des conditions d'infériorité numérique et parvient à repousser l'attaque allemande.

Cette action lui vaut de recevoir la Légion d'Honneur à 23 ans; il est alors le plus jeune Chevalier de la Légion d'Honneur de France et le premier de la Guerre.



18

Grèvement blessé le 20 mai 1940 à Ham, il est évacué sur l'hôpital de Bordeaux; il en sort en octobre et tente de gagner la Grande-Bretagne.

N'y parvenant pas, dès le mois de décembre 1940, il prend contact avec le consulat britannique à Genève qui l'envoie au Maroc, à Port-Lyautey où il rend les plus grands services à un réseau britannique jusqu'en août 1942, il participe à la préparation du débarquement allié lequel aura lieu le 8 novembre 1942.

Revenu en France en octobre 1942 il est mis en congé d'armistice par l'invasion de la zone sud en novembre 1942. Il entreprend, avec le colonel Groussard, le contre-amiral Nomy et Pierre et Dominique Ponchardier la création des réseaux de renseignements militaires «Gilbert».

A un moment où la tâche du recrutement et de l'organisation est des plus difficiles, il parvient à créer un service de passages clandestins entre la France et la Suisse qui sera

utilisé par toute la Résistance Française.

En avril 1943, Devigny supprime à Nice le chef du contre-espionnage italien. Il organise entre autres le sabotage de la poudrerie de Toulouse, mais sans savoir qu'un agent de la Gestapo s'est infiltré dans son réseau.

Il est arrêté à la gare d'Annemasse le 17 avril 1943. Enfermé au Fort Montluc, à Lyon, il est torturé du 17 avril au 25 mai et notamment par Klaus Barbie, mais garde un mutisme complet. Il tente une première évasion au cours d'un transfert mais, blessé à coup de revolver, est de nouveau capturé et assommé à plusieurs reprises à la forge de la prison.

Une fois remis, il entreprend l'une des plus sensationnelles évasions de l'Histoire de l'Occupation. Il apprend sa condamnation à mort le 20 août 1943 et découvre à son retour du tribunal militaire qu'il a un compagnon de cellule, peut être chargé de le surveiller. Au bout de quelques jours, il décide finalement de s'évader avec lui.

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE - <https://www.cgsavoie.fr>

“Les Rameaux”, nossa revista

2/2

Exemplo: n° 94 — abril de 2022

Le 25 août 1943, André Devigny parvient à sortir de sa cellule et à gagner le toit de sa prison grâce à une minutieuse préparation ; il étrangle une sentinelle dans une cour et franchit les deux murs d'enceinte à l'aide d'une corde à crochet fabriquée avec du matériel divers. Repris à Vaulx-en-Velin avec son compagnon, il s'échappe encore en sautant dans le Rhône, et reste pendant cinq heures dissimulé dans la vase. Hébergé et soigné pendant une dizaine de jours par un savoyard à Vaulx-en-Velin, il gagne ensuite la Suisse puis passe par l'Espagne où il est incarcéré deux mois.

Ayant rejoint l'Afrique du Nord, rentre comme volontaire dans la Brigade de choc, subit l'entraînement des commandos parachutistes et se distingue encore au cours du débarquement en Provence en août 1944 puis lors de la campagne d'Alsace.

Il termine la guerre avec le grade de capitaine.

Promu au grade de chef de bataillon en septembre 1946, André Devigny exerce plusieurs commandements de bataillons (du 5ème RTM et du 7ème RTA en Allemagne) puis de régiments ; il est ensuite chef du Service Central des Sports des Forces Armées et Directeur du Bataillon de Joinville.

Promu lieutenant-colonel en 1957, il commande successivement trois secteurs en Algérie pendant sept ans (1955-1962) et est blessé au combat en 1959.

Publications:

Un condamné à mort s'est échappé
(Gallimard, Paris 1977)

Je fus ce condamné
(Presses de la Cité, Paris 1978)

Juge à la Cour de Sûreté de l'État, il est ensuite, à partir de 1965, Directeur du Service «Action» du SDECE jusqu'en 1971 (actuelle DGSE).

Général de brigade en 1971, il se retire dans sa Haute-Savoie natale en octobre de la même année.

Décoré de la distinction de Grand Officier de la Légion d'Honneur le 2 décembre 1994 par le Président de la République Française François MITTERRAND.

Une suite ininterrompue d'actions et d'engagements pour l'honneur de la France, plusieurs blessures, 12 citations, les distinctions de Compagnon de la Libération et de Grand Officier de la Légion d'honneur, de nombreuses décorations étrangères, ponctuent un parcours militaire exceptionnel.

Son arrestation, sa détention à la prison Montluc et son évasion sont relatées dans son livre Un condamné à mort s'est échappé, publié dans le Figaro en 1954.

Son histoire est portée à l'écran en 1956 par Robert Bresson, dans un film du même titre que le témoignage de Devigny. Un condamné à mort s'est échappé accompagné du sous-titre « Le vent souffle où il veut ». Le film reçoit le prix de la mise à scène au festival de Cannes en 1957.

André Devigny est décédé le 12 février 1999 à Hauteville-sur-Fier en Haute-Savoie où il a été inhumé.

Ses distinctions:

- Grand Officier de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 27 décembre 1945
- Croix de Guerre 39/45 (8 citations)
- Croix de la Valeur Militaire (4 citations)
- Médaille de la Résistance française
- Médaille des Évadés
- Commandeur du Mérite Sportif
- Military Cross
- Croix de Guerre Belge
- Officier de la Couronne Belge

Rémy RUNNEBURGER, antenne du Chablais

Rameaux n° 94 - avril 2022

GENEALOGIE du
Général André DEVIGNY

DEVIGNY
Joseph Urbain
agriculteur habitait chez le Bel
° 20 octobre 1885
Villard-sur-Boège
† 2 décembre 1974
Habère-Lullin



DEVIGNY
André
Général de brigade
° 25 mai 1916
Habère-Lullin
† 12 fév 1999
Rumilly



x 22 mai 1909 - Habère-Lullin

DUFORD
Louise Angeline Jeannette Sy...
° 7 février 1885
Habère-Lullin
† 19 décembre 1974
Habère-Lullin

DEVIGNY
François Xavier
Cultivateur
° 29 janvier 1862
Villard-sur-Boège
† 6 octobre 1937
Habère-Lullin

DEVIGNY
Aimé Gabriel
Cultivateur
° 26 mars 1821
Villard-sur-Boège
† 20 av 1901
Villard-sur-Boège

DEVIGNY
Claude François
° 5/9/1768
† 12/3/1837

BERTHET
Michelle
° 11/12/1783
† 16/11/1852

MOUTHON
Jeanne Michelle
Cultivatrice
° 19 sep 1820
Villard-sur-Boège
† 27 av 1893
Villard-sur-Boège

MOUTHON
Pierre François
° 20/7/1791
† 28/10/1865

JACQUES-VUARAMBON
Jeanne-Marie
° 3/5/1795
† 10/1868

x 11 juin 1885 - Habère-Lullin
RUFFET
Adelphine
Ménagère
° 20 juillet 1863
Habère-Lullin
† 13 mars 1937
Villard-sur-Boège

RUFFET
Balthazard
° 8/9/1777
† 8/6/1831

DURET
Françoise
° 17/2/1787
† 22/6/1843

RUFFET
Claude Valentin
° 11 fév 1823
Habère-Poche
† 31 août 1891
Habère-Lullin

DEREMBLE
Françoise
Ménagère
° 19 fév 1821
Habère-Poche
† 19 juil 1884
Habère-Lullin

DEREMBLE
Jean-Baptiste
° 11/9/1756
† 20/2/1846

DUCRET
Marie
° 11/12/1797
† > 1884



DUFORD
Claude Maurice
Officier de l'Armée Sarde
° 29 juin 1827
Habère-Lullin
† 17 mai 1910
Habère-Lullin

DUFORD
Claude François
° 17/11/1749
† 12/4/1828

POMEL
Marie Josephine
° 8/3/1762
† 20/2/1841

DUFORD
Claude Rodolphe
Capitaine
° 5 mai 1789
La Roche sur Foron
† 16 juin 1871
La Roche sur Foron

DURET
Jeanne
Ménagère
° 10 déc 1794
Habère-Lullin
† 18 juin 1874
La Roche sur Foron

DURET
Jean-François
° 28/10/1758
† > 1794

BECHÉVET
Françoise
° 3/2/1762
† > 1794

x 28 avril 1884 - Megevette

BRON
Marie Angeline
° 27 mars 1859
Megevette
† 2 juin 1914
Habère-Lullin

BRON
François Marie
° 17/6/1792
† 15/1/1855

BASTARD
Françoise Thérèse
° 21/1/1789
† 23/5/1865

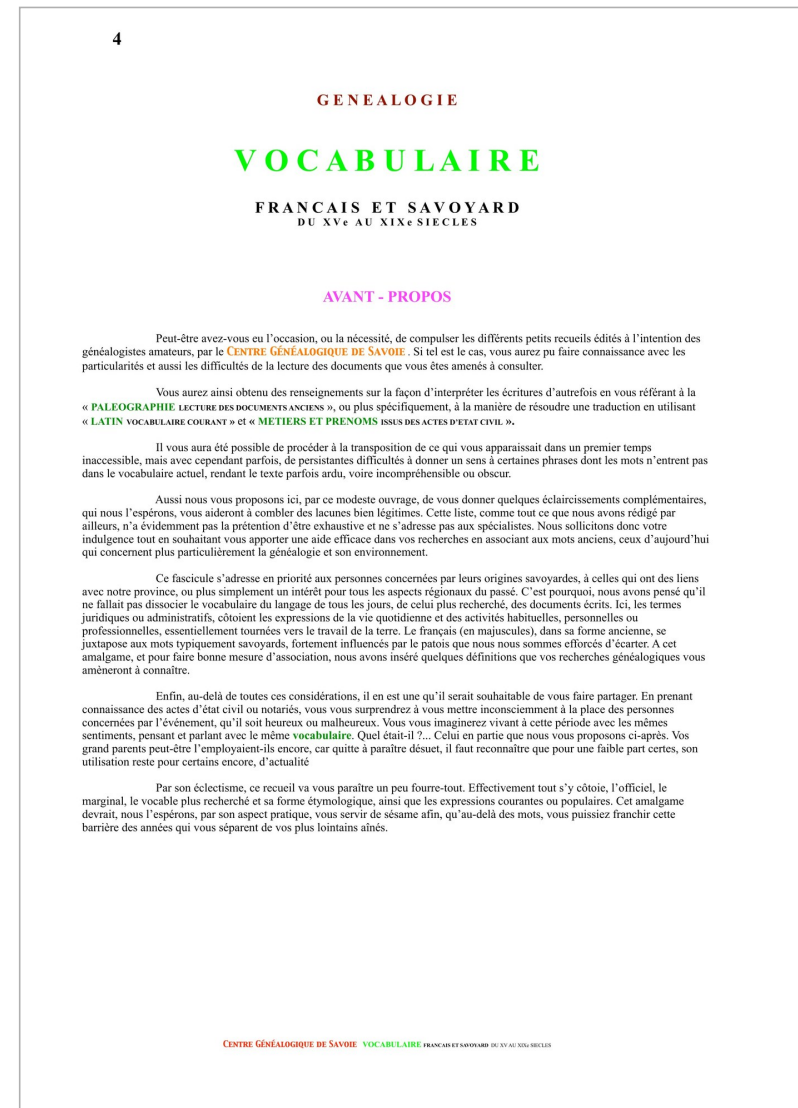
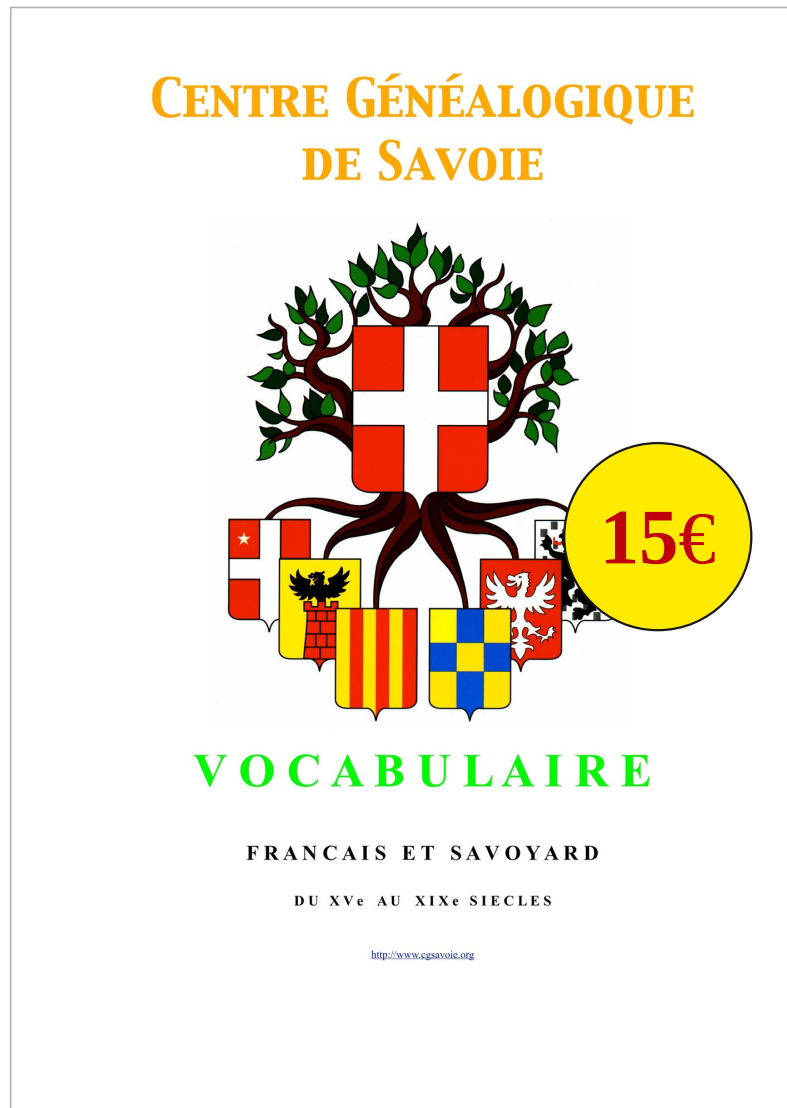
DESJACQUES
Charlotte Césarine
Ménagère
° 19 fév 1818
Habère-Lullin
† 20 jan 1873
Megevette

DESJACQUES
Claude François
° 24/1/an III
† 14/8/1868

MOUTHON
Claudine "Rose"
° 16/6/1792
† 15/8/1873

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE - <https://www.cgsavoie.fr>

Exemplo: Vocabulaire, Français et Savoyard — Vocabulário: francês e saboiano



Fascículos (fascicules)

2/2

Exemplo: Vocabulaire, Français et Savoyard — Vocabulário: francês e saboiano

19

battue
BAUCHE

BAUCHETON
BAUCHET
BAUDEQUIN
BAUDIN
BAUDRIER
BAUDROYEUR
BAUGE
BAUGEUR
baume
havéron
BAVOIS
bayard

bayette
BAYLE
BAYU
bé
BEAUMONT
bechard
BECHER
bécane
BECQUE
becquet
bécu
BEDEAU
BEDEL
BEDIERE
BEDOUE
BEE
BEFFROI

begin
bègnule
begue
BEHOURDER
beignet
beignets cordés
beljon
beine
BEL
BELGAME
BELIE
BELLANTE
bellon
BELNEAU
BELOIL
BELOSSE
belouche
BELUGE
BELUTER
belutse
BENATE
BENEFICE

BENESQUIR
benette
BENEURER
BENEVOLANCE
BENJAMIN
benne
BENNE

BENNIER
bennon
BENOISTIER

BENON
BEOUR
BEQUE
BEQUEREL
bera
BERCHE
BERCHON
berclux
bercelet
bereta

(ou battusson) voir **babecure** (*batyon* : *habecure*)
(ou bauge) terre, mêlée de paille ou de foin utilisée en construction (*torchis*) / *tavaillon*
boutique (d'où le mot «embaucher») / habitation
Bâcheron
(ou bauch) poutre (*bauchement, bauquage* : pourrage)
Drap de soie
Baudet
Pièce de cuir (*baudroier* : apprêteur de cuir épais, corroyeur)
Corroyeur
Bauche (voir ci-dessus) / logement étroit et sale / terre grasse mêlée de paille pour bâtir / hutte / serpe
Maçon construisant en *bauge*
voir *balme*
bavette
(ou bavouer) feuille de compte où est contenue l'évaluation des droits de la *seigneurie* (au prix courant)
sorte de casse ou civière portée par deux hommes, comme un brancard, et servant à remonter après l'hiver, la terre descendue d'un terrain en pente, ou le fumier en apport
type de flanelle, étoffe de laine non croisée, fort lâche, tirée à poil d'un côté
Bergier venant de Provence (dans les Alpes), amener les moutons en été
Bahut
voir *bétau*
(ou beauvoiti) cachot
sorte de houe à deux branches larges et pointues
Dérrier
jumeau
Roue à crémaillère
luge à un ou deux bancs
panier rond
Employé ou bénévole laïque qui s'occupe du service matériel et du bon ordre d'une église (voir aussi *clerc*, *porte-habits*)
Soldat, mercenaire (s'adonnant au pillage)
Ruissellement des eaux de la fonte des neiges et des glaciers
(ou bedouai) bâteau
(ou bête, bement) ouverture (*beer* : ouvrir / désirer)
Tour roulante en bois, servant à l'attaque des places / tour de surveillance et d'alarme / partie supérieure, superstructure d'une tour, d'un édifice construit en hauteur
petite boule de pomme de terre frite avec de la pâte à crêpe
fille, femme votte, sans capacité ni énergie
faisoir (voir *ce mot* et *bigard*)
Dans la chevalerie, action de rompre des lances, pour les ficher dans un écu placé sur un poteau
(ou biget, beignets) flotteur de filet de pêche (écorce de peuplier paraffinée)
voir *bugnes*
substance exsudée de l'écorce du sapin (différente de la résine, servant à faire des emplâtres pour les plaies)
plateau sous-lacustre proche de la grève (du lac)
Beau / bonne volonte / bien (belior, belissor : plus beau / belir : plaire / belour, biatour, biautue : beauté)
(ou belgammes) voir *bergame*
Bergerie (belin : petit béliet, mouton / *belinau* : petit mouton) / belart : mouton mâle / bélieur : fleur de laine)
Tante
(ou bérou) béliet
Tombeureau pour le fumier
(ou belel, besaive) bisateul (belole : bisateule)
(ou bellosse) prunelle âpre, fruit du prunellier
copexu
Feu, groupe d'habitants
S'accoupler
copeau de bois (voir aussi *clatou*)
Caisse d'osier pour stocker le sel (*benaton* : panier, corbeille / *bénatier* : fabricant, utilisateur de bénate)
Charge ou office ecclésiastique auquel est rattaché un revenu / concession de terre faite par le *suzerain* à un *vassal*, le plus souvent comme récompense et à charge de certains devoirs / bienfait (*bénéficiaire* : gratifier)
(ou beneur) bénir (benaytier, benesquier, bénitoir : bénitier)
(ou benette, bénatun, beneton, bénatun) hôte spéciale en osier, utilisée pour remonter la terre synonyme de *casse-cou*
Rendre heureux, satisfaire
Bienveillance, animé de dispositions favorables
Dernier-né / Le plus jeune enfant d'une famille
lourd tombeureau utilisé pour les fardoux / voir *chale*
Baquet, constitué de *doeves* dont deux sont percées pour en faciliter la prehension / caisson utilisé pour le transport du vin contenant 45 *potons* ou *pintes*
bénosetier
(ou benetton, copon, benon) paneton (ou petite manne de paille tressée pour entreposer la pâte à pain levée)
(ou benesquier, benitoir) bénitier (benesquier, beneur : bénir / benoiste bédiction / benout, beneurance : benoat / beneur : benoat)
Corbeille à tressage grossier / voir *bennon*
(ou behour) pièce d'armure couvrant le poitrail d'un cheval
Pointe de tissu, fichu triangulaire / pointe de terre, pointe de rocher
Agrneau âgé d'un an
coiffe blanche avec dentelle de crin, portée par la mariée (*Tarentaise*) / voir *grenier, solaire*
Voir *brèche-dent*
(ou berchier) berger (bercil : bergerie)
(ou berclux) rame (*statur*) légère pour soutenir les plantes grimpantes (*haricots*, ...)
chaise pour jeune enfant mobile, munie de sangles, permettant les premiers pas en sécurité
coiffe blanche ayant sur le devant et sur les côtés, en tout 6 rangs de tulle gaufré (mariage)

40

COMMANDANT
COMMANDE

commande de bétail
commande étrangères (à)
COMMANDEISE
COMME
commencon
COMMENSAL
commère
COMMETTEUR
commis
D'EXTENS
COMMISE
COMMUN
COMMUNAUTE
COMMUNAU

Mandataire
(ou commandage, commandance, commandement, commandise) commandement /
protection / droit payé au *seigneur* pour pouvoir bénéficier de sa protection / «bétail à commandes» voir *estrange* /
(ou commende) estimation du bétail à l'*ésegue*, l'excédant se partageant par moitié entre bailleur et preneur
voir *location*
terme pour désigner les bêtes placées en subsistance par leurs propriétaires chez les paysans pour les entretenir
(voir aussi *hyverno*)
Bétail confié à quelqu'un / acte notarié par lequel un propriétaire remet du bétail pour être élevé chez un tiers, à prix d'argent
Combien / puisse / tant que / pendant que
jeune pousse, plante qui commence à se former après la germination
Qui vit avec, qui mange à la même table / qui a rapport à la vie commune en général / qui est proche du *souverain*
voir *habilland*
Fabricant de câbles et fils
aidé, apprenti, jeune employé dans un *négoce* ou à la *fruitière*
Praticien ou *notaire* : voir *reconnaisances* et *extente* (notre un fixe, le commissaire d'extentes est rétribué à la page, d'où limitation de
probité : il est en outre intéressé à découvrir les droits anciens tombés en désuétude, et les *vois* et *chans* non déclarés)
Reprise des biens allégués (louis à perpétuité), en cas de non observance du contrat /
confiscation d'un *fiel* au profit du *seigneur* / confiscation de marchandise de contrebande
(ou commun en biens) association *taissable* (communage : bien communal)
La commune au XVII^e siècle, ou plus exactement, la «provisse», dont l'*assemblée générale* des habitants élit un ou
plusieurs *syndics* et possède son *administration* et ses archives propres
Prédécesseurs de la «*commune*» (ou municipalité actuelle), ils sont nés de la possession collective des biens
patrimoniaux par des groupes d'habitants ; les *communiens* qui en bénéficient, possèdent individuellement ces biens.
Desmores et *communiens* s'en sont, ceux qui arrivent au s'en ont pas encore acquit le titre de *communiens* (voir *communiens*). Ces dispositions dont
la mise en place remonte au XVI^e siècle, sont effectives jusqu'en 1738 en Savoie, année de mise en place d'un Conseil Municipal. Les *communiens*
diffèrent des *communiens* qui s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des *voies*, sur les lieux mêmes comme le *communiens*, ou en comité restreint chez un particulier (pas de salle *communiens*).
Savoie. Les *communiens* sont *communiens* s'en sont de la *chevalerie*. Le *communiens* de l'année suivante est choisi en priorité parmi les plus anciens *communiens*
à la suite de la mise en des <

Pascal Durandard**Histoire généalogique
de la Maison de Challant****Ambitions et réussite
d'un lignage féodal savoyard****10€****CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE**

Histoire généalogique de la Maison de Challant
História genealógica da Casa de Challant

MICHÈLE MÉTRAL DIT BARDOLLET**Se Souvenir d'eux...****Les enfants de Saint-Jean de Tholome****« Morts pour la France »****1914 - 1918****10€****CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE**

Se souvenir d'eux... Les enfants de Saint-Jean de Tholome
Lembrar-se deles... Os filhos de Saint-Jean de Tholome



A quoi jouaient nos ancêtres
Do que brincavam nossos antepassados



Se souvenir d'eux, c'est leur donner une autre vie — Armoy
Lembrar-se deles é dar-lhes outra vida — Armoy

Les délibérations du Conseil de Ville de Thonon de 1575 à 1580 — As deliberações do Conselho municipal de Thonon de 1575 a 1580



**Transcription en 10 volumes des
délibérations du Conseil de Ville
de Thonon de 1575 à 1580**

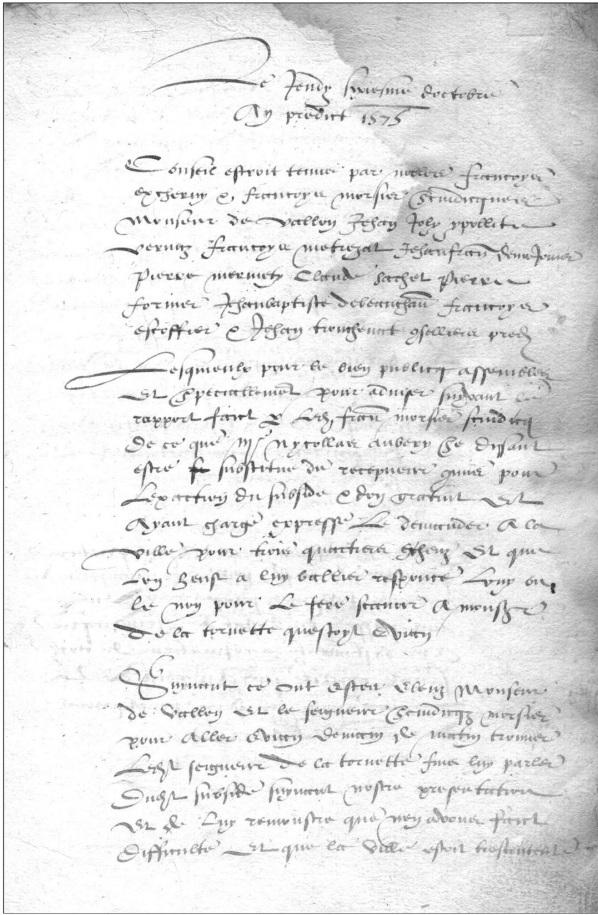
Volume I	du 2 octobre 1575 au 29 mars 1576 photos 001 - 050 a
Volume II	du 1er avril 1576 au 30 septembre 1576 photos 050 b - 099 b
Volume III	du 4 octobre 1576 au 20 mars 1577 photos 100 a - 150 a
Volume IV	du 24 mars 1577 au 3 novembre 1577 photos 150 b - 199 a
Volume V	du 5 novembre 1577 au 27 avril 1578 photos 199 b - 249 a
Volume VI	du 30 avril 1578 au 5 octobre 1578 photos 249 b - 299 a
Volume VII	du 5 octobre 1578 au 18 février 1579 photos 299 b - 348 a
Volume VIII	du 26 février 1579 au 20 août 1579 photos 348 b - 397 b
Volume IX	du 21 août 1579 au 11 février 1580 photos 398 a - 447 a
Volume X	du 13 février 1580 au 28 août 1580 photos 447 b - 491 b

VI

Trabalhos (travaux) 2/2

Les délibérations du Conseil de Ville de Thonon de 1575 à 1580 — As deliberações do Conselho municipal de Thonon de 1575 a 1580

Document original - Archives Municipales de Thonon-les-Bains - 1D1 -



Volume I

Transcription intégrale annotée du CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE

Le jedy sixiesme doctobre
An predict 1575

Conseil estroyt tenu par nobles Francoys
Excherny (et) Francoys Morsier scindiques
monseur de Vallon Jehan Joly Ypollite
Vernaz Francoys Metrezat Jehanfran(coys) Demojonier
Pierre Mermety Claude Sachet Pierre
Fornier Jehanbaptiste Debeauch(aste)au Francoys
Escoffier e(t) Jehan Tronchenat (con)selliers pred(ictz)

Lesquieulx pour le bien publicq assembles
et specialleme(n)t pour adviser suyvant le
rapport faict (par) led(ict) Fran(coys) Morsier scindicq
de ce que m(aistr)e Nycollas Aubery se disant
estre substitue du recepveur (com)mis pour
lexaction du subside (et) don gratuit et
ayant charge expresse le demander a la
ville pour trois quartiers echeuz et que
lon heust a luy ballier responce louty ou
le non pour le fere scavoir a mons(eigneu)r
de la Tornette questoyt Evian
Suyvant ce ont estes eleuz monseur
de Vallon et le seigneur scindicqz Morsier
pour aller Evian demain de matin trouver
led(ict) seigneur de la Tornette fins luy parler
dud(ict) subside suyvant nostre presentation
et de luy remonstre que nen avons faict
difficulte et que la ville estoit trescontente

Notes C.G.S.
Photo N° 004 b

Volume I

14